



Travaux de Renouvellement des Réseaux d'Eau Potable et d'Assainissement sur la commune de MORMOIRON Avenue des ROCHES BLANCHES & Rue du MOULIN

Le SYNDICAT RHONE VENTOUX, qui assure les compétences eau potable et assainissement collectif, va procéder à d'importants travaux sur les réseaux de la commune de MORMOIRON.

Ils seront réalisés par des entreprises spécialisées, sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet MERLIN.

En quoi consistent ces travaux ?

Assainissement collectif

Le Syndicat Rhône Ventoux a réalisé un diagnostic et une étude de ses réseaux d'assainissement sur la commune de MORMOIRON.

Ce diagnostic a mis en évidence que certains des réseaux étaient dégradés (trous et infiltrations, obstruction et défauts de branchement, présence de racines). D'autre part, une partie du réseau existant est située sur des parcelles privées rendant une intervention sur le réseau impossible. Les travaux de renouvellement permettront de rétablir l'étanchéité des collecteurs, d'éviter le risque de départ d'eaux usées vers le milieu naturel, d'éviter aussi l'intrusion d'eaux claires parasites¹ et de déconnecter le réseau implanté sur les parcelles privées.

Les travaux consistent en :

- Avenue des Roches Blanches :
 - La fourniture et la pose de 560 ml de canalisation diamètre 200 mm,
 - La fourniture et la pose de 15 regards de visites,
 - La reprise de 20 branchements particuliers.

- Rue du MOULIN :
 - La fourniture et la pose de 75 ml de canalisation diamètre 200 mm,
 - La fourniture et la pose de 3 regards de visites,
 - La reprise de 2 branchements particuliers.

¹ : Les eaux claires parasites sont des eaux issues des pluies ou des nappes phréatiques, qui se retrouvent dans les réseaux d'eaux usées, alors qu'ils ne sont pas conçus pour les recevoir.

Eau potable

Les interventions de renouvellement des réseaux d'eau potable sont absolument nécessaires. En effet, elles permettent, au travers d'une politique de gestion patrimoniale raisonnée, de sécuriser l'alimentation des usagers, de limiter les fuites et donc de préserver la ressource. Cette démarche est particulièrement appropriée en ces périodes de sécheresse.

Lorsque cela est nécessaire, une remise en conformité des branchements sera réalisée avec notamment, la mise en accessibilité des compteurs et la suppression de branchements en plomb. Ces travaux sont réalisés en parallèle des travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement, afin de limiter les nuisances et d'optimiser les coûts des travaux.

Les travaux consistent en :

- **Avenue des Roches Blanches** :
 - La fourniture et la pose de 690 ml de canalisation de type PVC BO 110 mm PN25,
 - La reprise de 37 branchements particuliers.

- **Rue du Moulin** :
 - La fourniture et la pose de 255 ml de canalisation de type PVC BO 110 mm PN25,
 - La reprise de 9 branchements particuliers.

Aménagement urbain :

Le Syndicat Rhône Ventoux reprendra les zones de travaux avec des revêtements identiques à l'existant et sur la largeur des tranchées.

Dans l'avenir, le département a le projet de travaux de requalification de l'Avenue des Roches Blanches. Les dispositions relatives au positionnement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées ont tenu compte du plan de projet du département.

Calendrier de réalisation des Travaux

Avenue des Roches Blanches

- 1^{ère} phase : Travaux « sous route alternée » de mi-janvier à début mars 2024

Période de préparation, réalisation de sondages et de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable du giratoire jusqu'au niveau de la future Maison Médicale.

- 2^{ème} phase : Travaux « sous route barrée » de début mars à fin juillet 2024.

Réalisation des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement, au niveau de la future Maison Médicale jusqu'au niveau de la Rue Plan du Saule.



Rue du Moulin

- 1^{ère} phase : Travaux « sous route barrée » de fin février à début mars 2024.

Réalisation de sondages

- 2^{ème} phase : Travaux « sous route barrée » de fin avril à fin mai 2024.

Réalisation des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement

Ces périodes ne tiennent pas comptes des aléas climatiques et des aléas rencontrés en phase travaux.

Investissement Financier

Les dépenses estimées pour la réalisation de ce chantier (eau potable et assainissement collectif) s'élèvent à environ 749 220 € hors taxes financées par le Syndicat Rhône Ventoux.

Ce projet bénéficiera du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

L'Agence de l'Eau, qu'es aquò ?



L'Agence de l'Eau est un établissement public de l'Etat qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme "Sauvons l'eau 2019-2024".

